

## Chaise d'évacuation EVAC CHAIR 500H

### Descriptif du produit

La chaise d'évacuation **EVAC CHAIR 500H** est robuste, dotée d'une double poignée, d'une poignée de commande de descente et d'un repose-pied.

La poignée de commande de descente permet à une deuxième personne d'assister et fournit également un repose-pied au passager. La ceinture de friction unique assure une évacuation plus sûre et confortable pour les personnes à mobilité réduite.

#### Poignée/repose-pieds de commande de descente pliable

La chaise d'évacuation Evac Chair 500H a une **capacité de charge utile accrue de 227 kg**.

Conçu pour la descente d'escaliers et comprend une poignée de contrôle de descente/repose-pieds pliable **pour une utilisation à 2 personnes**.



#### Conception robuste

La conception robuste mais compacte la rend facile à ranger. Convient pour une opération de 1 à 2 personnes.

#### Accessoires inclus :

- Signalisation photoluminescente
- Sangles de maintien
- Sangle rallonge
- Crochets muraux
- Housse de protection
- Mode d'emploi

## Caractéristiques techniques

- robuste
- Hauteur Pliée 110cm
- Largeur Pliée 52 cm
- Profondeur Pliée 23 cm
- Poids 13.5 Kg
- Charge utile : 227 Kg

**1 : Poignées à deux mains** Améliore la préhension de l'utilisateur.

**2 : Appui-tête profilé et sangle de sécurité intégré** Fourni un soutien et un confort aux passagers

**3 : Ceinture de sécurité cousue** Améliore la sécurité et la durabilité.

**4 : Hamac repensé** Plus de confort pour les passagers

**5 : Instructions graphiques simplifiées et guide d'utilisation**  
Instruction étape par étape, faciles à suivre

**6 : Grandes roues pivotantes de 100 m** idéal pour une utilisation sur des terrains accidentés

**7 : Sangle de pied**, Aide à sécuriser les pieds des passagers

**8 : Système de courroie à friction unique**, La chenille auto-freinante contrôle la douceur et la vitesse de descente

**9 : Poignée/repose-pieds de commande de descente pliable**  
Permet à la deuxième personne d'aider



## Normes et réglementations

Les chaises d'évacuation permettent de transporter et d'évacuer en toute sécurité les personnes à mobilité réduite (temporaire ou permanente) en cas de situation d'urgence.

Il existe une forte recommandation d'en posséder une dans les ERP, suivant l'arrêté du 24 septembre 2009, qui impose un dispositif d'évacuation adapté aux personnes à mobilité réduite. (Article R.123-22 du code de la construction et de l'habitation).